

---

*Ordonnance Souveraine n° 3.002 du 18 novembre 2010  
portant promotions ou nominations dans l'Ordre du  
Mérite Culturel.*

ALBERT II  
PAR LA GRACE DE DIEU  
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu l'ordonnance souveraine n° 689 bis du 31 décembre  
1952 portant création de l'Ordre du Mérite Culturel ;

**Avons Ordonné et Ordonnons :**

ARTICLE PREMIER.

Sont promus ou nommés dans l'Ordre du Mérite Culturel :

Au grade d'Officier :

Mlle Daphné CORREGAN, Professeur à l'Ecole  
Supérieure d'Arts Plastiques de Monaco,

M. Jean-Marie SOLICHON, Directeur du Jardin  
Exotique.

Au grade de Chevalier :

MM. Yvon BERTRAND, Trésorier d'associations  
culturelles,

Dominique DRILLOT, Professeur à l'Ecole  
Supérieure d'Arts Plastiques de Monaco,

Christian ESCAFFRE, Adjudant à la Compagnie  
de Nos Carabiniers, Musicien,

Mme Mary FLETCHER, épouse MACCAUD, Directrice de l'International School of Monaco,

MM. Jean-Louis GRINDA, Directeur de l'Opéra de Monte-Carlo,

Alfredo GYSI, Président Directeur Général de la BSI Private Banking,

Peter LEWTON-BRAIN, Professeur de danse,

Henri ORENGO, Trésorier d'associations culturelles,

Mme Béatrice PROJETTI, Ancien Chef de Division à la Direction du Tourisme et des Congrès,

M. Philippe PUCCINI, Maréchal des Logis-chef à la Compagnie de Nos Carabiniers.

ART. 2.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Directeur des Services Judiciaires, Notre Ministre d'Etat et le Chancelier de l'Ordre de Saint-Charles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en Notre Palais à Monaco, le dix-huit novembre deux mille dix.

ALBERT.

*Par le Prince,*  
*Le Secrétaire d'Etat :*  
J. BOISSON.

---